

DÉPLACEMENTS

Kéolis expérimente les caméras-piétons

Mis en ligne le **mardi 05 février 2019**

Durant un mois, certains contrôleurs du tram ou des bus vont expérimenter le port de caméras-piétons. Un dispositif vidéo de poche, pour mieux prévenir les incivilités.



Ces prochaines semaines, les voyageurs empruntant le réseau [Bibus](#), exploité par Kéolis, croiseront peut-être des contrôleurs (appelés aussi vérificateurs), équipés de mini-caméras, bien visibles, accrochées à leur veste.

Tram et bus

Ce dispositif, pour l'heure expérimental, devrait très vite se généraliser. « *Nous répondons là à la demande des voyageurs, qui veulent voyager sur le réseau en toute sécurité, et des agents eux-mêmes* », précise Yohann Nédélec, vice-président de Brest métropole en charge des déplacements.

Et ce même si, sur un réseau tram et bus qui transporte chaque jour en moyenne 70 000 passagers, les incivilités restent encore rares : en 2017 comme en 2018, une trentaine d'incidents ont été recensés, ce qui place le réseau métropolitain dans la fourchette basse de l'insécurité.

Prévention

Les mini-caméras portées par les agents fonctionneront en permanence, avec effacement de la bande toutes les 30 secondes. « **En cas de tension avec un passager, l'agent le prévient qu'il est filmé et actionnera la caméra qui enregistrera alors les images en continu, le temps de l'échange** », explique Jean-Luc Bouhadana, le directeur de Kéolis. Des images qui, si agression il y a, pourraient être utilisées dans le cadre d'une procédure judiciaire à suivre. « **Mais le but premier de ces équipements est bien justement de prévenir les incivilités** », rappelle Yohann Nédélec.

15 binômes équipés rapidement

Pour quelques semaines, seuls trois binômes de contrôleurs vont tester le nouvel équipement. **Après ce temps de rodage, l'ensemble des binômes circulant sur le réseau devraient être équipés.** Ce dispositif viendra ainsi compléter un système qui comporte également des caméras dans le tram et les bus, ainsi qu'aux stations de tram.

Partager cet article

-  Facebook
-  Twitter
-  E-Mail
-  Viadeo
-  LinkedIn
-  Pinterest



 [RETOUR À LA LISTE](#)

Brest
MÉTROPOLE & VILLE

HÔTEL DE METROPOLE

24, rue Coat-ar-Guéven - CS 73826
29238 BREST CEDEX 2
Tel. : 02 98 33 50 50
www.brest.fr

Accueil téléphonique :

02 98 33 50 50

Lundi au Vendredi : 8h-18h

Samedi : 8h30-12h30

HOTEL DE VILLE DE BREST

2, rue Frézier - CS 63834
29238 Brest cedex 2
Tel. : 02 98 00 80 80
www.brest.fr

Accueil téléphonique :

02 98 00 80 80

Lundi au Vendredi : 8h-18h

Samedi : 8h30-12h30

